

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie.

N° W21-683410

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent(e)		
Matricule : <u>3649</u>	Société : <u>ROYAL AIR MAROC</u>	<input type="checkbox"/> Autres :
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : <u>MEGGOUEN MOHAMED</u>		
Date de naissance : <u>25/10/1961</u>		
Adresse : <u>Résidence ANNAJD im 23 Apt 242</u>		
<u>Cité plateau Casablanca</u>		
Tél. : <u>06 61 51 48 19</u>	Total des frais engagés : <u>3469,70</u> Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/03/2022

Nom et prénom du malade : Meggen Othmane Age : _____

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Allergo-conjonctivite + Antécédent Osteo

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 28/03/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes	
12/03/2022	C _s		5000,00	INP : 1031228528 Myriam TIR NAJ ANALOGIQUE Cabinet Offices 200, Bd Ghandi El Jadida Casablanca 00 47 20 0770 00 64 36	
12/03/2022	consultation		14800,00	14800,00	
EXECUTION DES ORDONNANCES					
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture			
PHARMACIE DE LA WILAYA MHD CASABLANCA 022 07 95 022 22 07 95 022 13 00 00 83	12/03/2022	159,70			
ANALYSES - RADIOPHARIES					
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires		
14/03/2022 Dr. EL ALAMI 93 Boulevard A. Ben Haddou INPE 93061091	14/03/2022	B510	2210000		
AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	

Dr . Myriam TIR-NAJI

Allergologue

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômée en Allergo-Anesthésie de la Faculté de Médecine de Montpellier

Maladies Allergiques "Adultes et Enfants"

- Allergies Respiratoires (Asthme, Rhinite)
- Allergies Alimentaires
- Allergies Médicamenteuses

Spirométrie - Tests Cutanés - Immunothérapie Spécifique



CABINET D'ALLERGOLOGIE

عيادة طب الحساسية

الدكتورة مريم الطير الناجي

طب الحساسية

خريجة كلية الطب بمونبلييه

خريجة كلية الطب بمونبلييه
في حساسية التخدير

أمراض الحساسية "الكبار والأطفال"

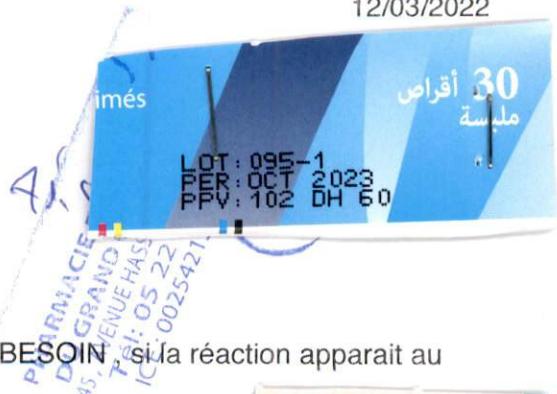
- الجهاز التنفسي (الربو ، التهاب الأنف)
- الحساسية الغذائية
- الحساسية الدوائية

قياس التنفس - اختبارات الجلد
العلاج المناعي المحدد

Casablanca, le

12/03/2022

MR MEGGUEN OTHMANE



1. Erlus 5mg - comprimé
2 cp au moment des symptômes

2. Anapred 20 mg - comprimé orodispersible

6 comprimés à faire fondre directement dans la bouche AU BESOIN si la réaction apparaît au niveau des lèvres, de la bouche ou de la gorge



PHARMACIE DE LA WILAYA
DU GRAND CASABLANCA
45, AVENUE HASSAN 2 - Casablanca
Tél: 05 22 22 07 95
ICE: 002542137000083



Gandi Offices. 236, Bd Gandi (Angle Rte d'El Jadida) Oasis, Casablanca



+212 770 000 436



+212 520 004 720



tirnaji.allergo@gmail.com

Dr . Myriam TIR-NAJI

Allergologue

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômée en Allergo-Anesthésie de la Faculté de Médecine de Montpellier

Maladies Allergiques "Adultes et Enfants"

- Allergies Respiratoires (Asthme, Rhinite)
- Allergies Alimentaires
- Allergies Médicamenteuses

Spirométrie - Tests Cutanés - Immunothérapie Spécifique



CABINET D'ALLERGOLOGIE

عيادة طب الحساسية

الدكتورة مريم الطير الناجي
طب الحساسية

خريجة كلية الطب بمونبلييه

خريجة كلية الطب بمونبلييه
في حساسية التخدير

أمراض الحساسية "الكبار والأطفال"

- الجهاز التنفسي (الربو ، التهاب الأنف)
- الحساسية الغذائية
- الحساسية الدوائية

قياس التنفس - اختبارات الجلد
العلاج المناعي المحدد

Casablanca, le

12/03/2022

Facture N°: 152

Bénéficiaire : Mr Megguen Othmane
Mr MEGGUEN OTHMANE

Code	Description	Quantité	Prix	Sous-total
	Visite du 12/03/2022			
TC	TESTS CUTANES	1	800,00	800,00
		Total		800,00

Arrêté le présent document à la somme de :
huit cents dirham(s)

Dr. Myriam TIR NAJI
ALLERGOLOGUE
Ghandi Offices. 236 Bd Ghandi
(Angle Rte d'El Jadida) Oasis - Casablanca
Tél: 0520 00 47 20 - 0770 00 04 36



Chandi Offices. 236, Bd Ghandi (Angle Rte d'El Jadida) Oasis, Casablanca



+212 770 000 436



+212 520 004 720



tirnaji.allergo@gmail.com

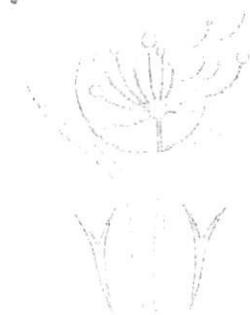
12h 3-25

Nom Prénom:

Mézghenathmane

Date du test:

12.12.2022



Dr. Myriam TIRNAI
Cabinet d'Allergologie

**Bilan Allergologique Cutané
PRICKS TESTS**

**Batterie standard
RESPIRATOIRE**

Vérifier l'absence depuis 7 jours de traitement antihistaminique avant de commencer le test !

Antécédents:

- Rhinite allergique
- Asthme / Toux
- Allergie Alimentaire
- Autres types d'allergie
- Pas d'allergie connue

Saison:

- Janvier - Mars
- Avril - Juin
- Juillet - Septembre
- Octobre - Décembre
- Toute l'année

Témoin Positif



Témoin Négatif

—

Acariens/Blattes	Pricks	Symptômes
D.pteronyssinus	⊕	
D.farinae	⊕	
D.Bloomia	⊕	

Pollens	Pricks	Symptômes
Cupressacées		
Olivier		
Platane		
Bouleau		

Animaux		
Chat		
Chien		
(Autre)		

Armoise		
Ambroisie		
Pariétaire		
Graminées		
(Autres)		

Moisissures		
Alternaria alternata		
Aspergillus fumigatus		
Botrytis cinerea		

Si Latex +++		
Banane		
Kiwi		
Avocat		
Châtaigne		

Latex		
Arachide		

Commentaires:

Sensibilisation aux 3 Acariens

Cacher et Signature:



Dr. Myriam TIR-NAJI
Cabinet d'Allergologie

Nom Prénom:

Mégeen Athmane

Date du test:

12/03/2022

Bilan Allergologique Cutané
PRICKS TESTS

Batterie standard
TROPHALLERGÈNES

Vérifier l'absence depuis 7jours de traitement antihistaminique avant de commencer le test !

Témoin Positif



Témoin Négatif



Poissons	Pricks	Symptômes
Morue		
Thon		
Saumon		

Oléagineux	Pricks	Symptômes
Arachide		
Noix		
Noisette		
Sésame		
Amande		

Crustacés		
Crevette		
Palourdes		

Lait		
De Vache		
De Chèvre		

Mollusques		
Escargot		
Calamar		
Moule		

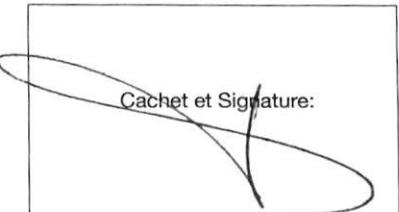
Oeuf		
Blanc d'oeuf		
Jaune d'oeuf		

Condiments, Épices		
Moutarde		
Vanille		
Ail		

Commentaires:

Sensibilisation à la crevette

Cachet et Signature:



Nom Prénom:

.....
Date du test:

.....

Viandes		
Poulet		

Fruits, Légumes		
Avocat		
Kiwi		
Banane		
Pomme		
Pêche		
Céleri		
Soja		
Carotte		
Pois		
Lentille		
Farine de Lupin		
Châtaigne		
Pomme de terre		

Commentaires:

Cachet et Signature:

Relevé d'Honoraires N° : 2203142060

Casablanca le 14-03-2022

Mr Othmane MEGGUEN

Demande N° 2203142060

Date de l'examen : 14-03-2022

Analyses :

CN	Analyse	Récapitulatif des analyses	
		Clé	Coefficient
PSA	Prélèvement sang adulte	E	25
0370	CRP	B	100
0146	Transaminases O (TGO)	B	50
0147	Transaminases P (TGP)	B	50
0354	IgE totales	B	200
0216	Numération formule	B	80
0223	VS	B	30
	IGE SPECIFIQUES SERIQUES D1 – Pneumallergènes unitaires	E	200
	Dermatophagoïdes pteronyssinus		
	IGE SPECIFIQUES SERIQUES D2 – Pneumallergènes unitaires	E	300
	Dermatophagoïdes farinæ		
	IGE SPECIFIQUES SERIQUES F24 – Trophallergènes unitaires	E	300
	Crevette		
	IGE SPECIFIQUES SERIQUES RD201 – Pneumallergènes unitaires Blomia tropicalis	E	400
	IGE SPECIFIQUES SERIQUES RF351 – Trophallergènes unitaires	E	300
	Crevette rPen a1(recombinant) (tropomyosine)		

Total des B : 510

TOTAL DOSSIER : 2210 DH

Arrêtée le présent relevé à la somme de : deux mille deux cent dix dirhams

LABORATOIRE G Lab
Docteur Mounir Filali
93 Boulevard Anoual
INPT 90061091 TP 36336941

Conformément à la législation, il est interdit de modifier les dates de facturation.

Dr . Myriam TIR-NAJI

Allergologue

Diplômée de la Faculté de Médecine de Montpellier

Diplômée en Allergo-Anesthésie de la Faculté de Médecine de Montpellier

Maladies Allergiques "Adultes et Enfants"

- Allergies Respiratoires (Asthme, Rhinite)
- Allergies Alimentaires
- Allergies Médicamenteuses

Spirométrie - Tests Cutanés - Immunothérapie Spécifique



CABINET D'ALLERGOLOGIE

عيادة طب الحساسية

الدكتورة مريم الطير الناجي
طب الحساسية

خريجة كلية الطب بمونبلييه

خريجة كلية الطب بمونبلييه
في حساسية التحدّير

أمراض الحساسية "الكبار والأطفال"
- الجهاز التنفسي (الربو ، التهاب الأنف)
- الحساسية الغذائية
- الحساسية الدوائية

قياس التنفس - اختبارات الجلد
العلاج المناعي المحدد

Casablanca, le

12/03/2022

MR MEGGUEN OTHMANE

- NFS + PLAQUETTES
- VS
- CRP
- IgE totales
- ALAT : SGPT
- ASAT : SGOT
- IgE spé D.Farinae d2
- IgE spé D.Pteronyssinus d1
- IgE spé Blomia Tropicalis d201
- IgE spé Crevette "Pen a 1" (Tropomyosine) f351
- IgE spé Crevette f24

LABORATOIRE G Lab
INPE 93 Boulevard Anouar
Boulevard du 20 Août 1955 Casablanca
Tél: 0520 00 47 20 - 0520 00 44 36

Mr MEGGUEN Othmane
21-04-2000 M



A coller sur l'ordonnance

ORDO

Dr. Myriam TIR NAJI
ALLERGOLOGUE
Ghandi Offices, 236, Bd Ghandi
(Angle Rte d'El Jadida) Oasis / Casablanca
Tél: 0520 00 47 20 - 0520 00 44 36



Ghandi Offices. 236, Bd Ghandi (Angle Rte d'El Jadida) Oasis, Casablanca



+212 770 000 436



+212 520 004 720



tirnaji.allergo@gmail.com

Résultats de Mr Othmane MEGGUEN
 Né(e) le 21-04-2000
 Dossier : 2203142060

Mr Othmane MEGGUEN
 BD ANOUAL RES ANNAJD
 IMM 23 APP 242
 20000 CASABLANCA

Prélévé le : 14-03-2022 à 10:37 par Amina GHFARA
 Dossier enregistré le: 14-03-2022 à 10:15
 Compte-rendu complet

Intervalles de référence

Antériorités

INFORMATION PATIENT

Vos résultats d'analyses sont disponibles sur le site <http://www.glab.ma> à la rubrique "Serveur des Résultats".

Identité du patient :

Identité du patient contrôlée sur papiers officiels

HEMATOLOGIE

HEMOGRAMME (sur prélèvement sanguin veineux)

21-07-2016

Hématies :

(ABX Pentra XL 80 HORIBA Medical)

Hémoglobine :

Hématocrite :

VGM :

TCMH :

CCMH :

RDW :

Leucocytes :

Poly. Neutrophiles :

Soit:

Poly. Eosinophiles :

Soit:

Poly. Basophiles :

Soit:

Lymphocytes :

Soit:

Monocytes :

Soit:

CTRL 100 %

Plaquettes

4.760	T/l	(4.600–5.800)	5.000
4 760 000	/mm ³	(4 600 000–5 800 000)	
14.2	g/100 ml	(14.1–17.8)	14.3
43.4	%	(40.0–54.0)	43.1
91.0	μ3	(81.0–97.0)	86.0
29.8	pg	(>27.0)	28.6
32.7	g/100 ml	(31.0–36.5)	33.2
11.7	%	(0.0–18.5)	12.1
6 900.0	/mm ³	(4 100.0–10 500.0)	6 800.0
58.2	%		57.6
4 016	/mm ³	(1 800–6 300)	3 917
2.8	%		6.4
193	/mm ³	(30–630)	435
0.9	%		0.8
62	/mm ³	(0–190)	.54
31.5	%		26.0
2 174	/mm ³	(1 040–3 390)	1 768
6.6	%	(<10.0)	9.2
455	/mm ³	(310–1 020)	626
100	%	(>100)	100
224 000	/mm ³	(150 000–500 000)	220 000

VITESSE DE SEDIMENTATION

VS 1ère heure

9 mm (<20)

Dossier validé biologiquement par : Docteur Ilham BOURZIA

BIOCHIMIE SANGUINE

Type d'échantillon : Sérum

21-07-2016

Transaminases GOT (ASAT) 86 U/l (<<40)
(Enzymatique, INDIKO Plus)

Transaminases GPT (ALAT) 111 U/l (<55)
(Enzymatique, INDIKO Plus)

CRP 37.0 mg/l (<10.0)
(Spectrophotométrique, INDIKO Plus)

ALLERGOLOGIE

IGE TOTAUX 890 UI/mL
(Chimiluminescence, Access II)

EXAMENS TRANSMIS

IGE SPECIFIQUES SERIQUES F24 –
Trophallergènes unitaires Crevette :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

IGE SPECIFIQUES SERIQUES RF351 –
Trophallergènes unitaires Crevette rPen
a1(recombinant) (tropomyosi

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

IGE SPECIFIQUES SERIQUES RD201 –
Pneumallergènes unitaires Blomia tropicalis :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

IGE SPECIFIQUES SERIQUES D2 –
Pneumallergènes unitaires Dermatophagoides
farinae :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

IGE SPECIFIQUES SERIQUES D1 –
Pneumallergènes unitaires Dermatophagoides
pteronyssinus :

Compte-rendu ci-joint. Examen transmis au Laboratoire Spécialisé CERBA (France).
Un nouveau prélèvement d'ici quelques semaines pourrait être demandé par ce laboratoire.

Dossier validé biologiquement par : Docteur Ilham BOURZIK

Page 2 sur 3

LABORATOIRE G130
Docteur Ilham Bourzik
Boulevard Aïcha
BP 36365941
9305091 TP



Centre de Biologie Médicale

Docteur Mounir Filali : Pharmacien Biologiste - Cytogénéticien - Biologiste de la Reproduction

2203142060 – Mr Othmane MEGGUEN- né(e) le 21-04-2000

Prélèvement à Domicile

Chère patiente et cher patient,

En tenant compte des contraintes sanitaires en rapport avec la pandémie de COVID-19, le laboratoire **G Lab** a mis en place tous les dispositifs nécessaires, conformément aux réglementations d'hygiènes en vigueur, pour votre protection lors de votre présence dans le laboratoire.

Vous avez également la possibilité de faire réaliser vos prélèvements à domicile.

Nous mettons à votre disposition sur rendez-vous une équipe dédiée.

Contact :

Tél. + 212 522 86 09 10

E-mail : contact@glab.ma

Dossier validé biologiquement par : Docteur Ilham BOURZIK

Page 3 sur 3

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 7h30 à 19h / le Samedi de 07h45 à 16h
93, Boulevard Anoual, 20 360 - Casablanca / Tél.: +212(0) 522 86 09 10 - Fax : +212(0) 522 86 08 95
GSM : +212(0) 6 68 43 91 31 / IF : 15188932 - TP : 36336941 - CNSS : 4157526
E-mail : contact@glab.ma - www.glab.ma - ICE : 001758930000090



Cerba

Biologiste Responsable : Sylvie Cado
Biologistes Médicaux

H. Belaouni	A. Ganon	A. Valeri	.M. Roussel	A. Amara Petitjean
L. Verdurme	S. Haim-Boukobza	S. Samaan	M. Perret	I. Lanols
J-M. Costa	P. Kleinfinger	S. Schmit	B. Roquebert	F. Floch
M-M. Coude	I. Lacroix	S. Trombert	M. Valduga	S. Mehla Sedkaoui
S. Serero	L. Lohmann	D. Trost (Biologiste Généticien)	S. Defasque	S. Malard

G /w 994-101 /s 994-101

**MEGGUEN
OTHMANE**

Né(e) le 21.04.2000 Sexe : M
Dossier n° : 22D0668506

**LABM GLAB
DR MOUNIR FILALI
93 BD ANOUAL
20000 CASABLANCA
MAROC**

Transmis par LABM GLAB

Vos références : INM0000051

16406

Enregistré le : 17.03.2022

Édité le : 18.03.2022

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

• **DOSAGE D'IgE SPECIFIQUES (ImmunoCAP PHADIA)**

Prélèvement : 14.03.2022 Sérum 10h 37

d1 Dermatophagoïdes pteronyssinus	>100,00 kU/l
d2 Dermatophagoïdes farinae	>100,00 kU/l
f24 Crevette	0,37 kU/l
d201 Blomia tropicalis	45,90 kU/l
f351 rPen a 1 (Crevette, tropomyosine)	<0,10 kU/l

Les IgE spécifiques unitaires sont quantifiables entre 0,10 kU/l et 100,00 kU/l.
Un résultat supérieur ou égal à 0,10 kU/l traduit une sensibilisation à l'allergène testé.
Les résultats sont à interpréter en fonction de la clinique et des tests cutanés.

Souad Mehla Sedkaoui (01 34 40 20 20)

Compte rendu complet